

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 septembre 2018

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1237)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1414

présenté par
M. Barrot et M. Lescure

ARTICLE 24 BIS

Après l'alinéa 11, insérer l'alinéa suivant :

« – la dernière occurrence du mot : « l' » est remplacé par le mot : « un » ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.